

Le GBO adresse dix propositions au ministre de la Santé publique

 Du le Journal du Medecin du 17/02/2022 (</s/r/c/61571>). 16/02/22 à 08:58 Mise à jour à 09:10

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/vincent-claes-185.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/vincent-claes-185.html)).

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/vincent-claes-185.html](http://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/vincent-claes-185.html))

Rédacteur en chef journal du Médecin

Frustré du manque de concertation entre les autorités et le corps médical, le syndicat a décidé d'envoyer des propositions concrètes à Frank Vandebroucke.



Permettre aux généralistes de bénéficier plus facilement et de manière structurelle de l'aide d'infirmiers de pratique avancée de première ligne est une demande du GBO. © Getty Images

"Ce cahier de propositions a pour objectif de réinstaurer la concertation, actuellement mise à mal, voire attaquée sournoisement. Aujourd'hui, elle s'apparente plus souvent à une consultation informelle au cas par cas plutôt qu'à une véritable concertation systématique. Un cadre collaboratif bien défini doit être respecté et financé correctement pour les syndicats", explique le GBO dans le document adressé au vice-premier ministre (Vooruit).

Ces dix (<https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:2a9deeb7-533b-39b4-b203-8c5caa18d518#pageNum=1>), revendications  portent sur des problématiques bien concrètes, certaines sont déjà anciennes, d'autres ont récemment fait l'objet de discussions évoquées dans nos articles.

1 Planification des prestataires de soins répondant à des besoins identifiés, en particulier en MG

Le GBO propose six mesures dont la mise en place immédiate au niveau des administrations fédérales et des entités fédérées de l'organe consultatif interfédéral prévu dans l'accord de gouvernement pour formuler des avis à l'attention des ministres fédéraux et des ministres des entités fédérées compétents, sur les effectifs médicaux en fonction des besoins objectivés de chaque Communauté. Il réclame aussi le maintien d'un examen d'entrée, avec majoration du quota global, en relevant également les sous-quotas des spécialités en pénurie.

2 Réponse à court, moyen et long terme à la surcharge de travail en MG

Pour le syndicat, il faut, entre autres, permettre aux généralistes, au niveau de leur pratique, de bénéficier plus facilement et de manière structurelle de l'aide d'infirmiers de pratique avancée de première ligne (IPA) et/ou, d'infirmiers communautaires, et/ou d'assistants de pratique (projets à débattre) et prévoir un financement pour gérer et attribuer ces fonctions de support sinon au niveau micro (pratique du médecin), au moins au niveau méso (syndicats, cercles, RML...).

3 Mise en place d'un cadre légal à la phono- et vidéo-consultation

Pour le GBO, il est temps de fixer une date limite pour faire valider par le CTM et l'Inami la nomenclature pour les phono- et vidéo-consultations et réserver les téléconsultations en médecine générale aux médecins ayant un lien thérapeutique.

4 Élaboration immédiate d'un plan fédéral intégré de riposte en cas d'épidémie et/ou de catastrophe sanitaire

5 Soutien opérationnel et scientifique spécifique aux soins primaires

6 Élaboration rapide d'un plan d'organisation des soins basé sur le principe de subsidiarité et de l'échelonnement

Le syndicat propose l'organisation d'une grande conférence des métiers de santé avec les syndicats, les mutualités, les pouvoirs publics, les universités, des experts étrangers aux fins d'optimiser la répartition des tâches entre les métiers et mise en oeuvre de cette nouvelle répartition au sein de l'Art de guérir.

7 Plan de gardes

Restaurer la concertation en réactivant le groupe de travail "gardes" en MG et postposer la date d'entrée en vigueur des coopérations fonctionnelles sont deux priorités pour le GBO.

8 Amélioration de la protection sociale des assistants



9 Évolution de l'e-santé

Le GBO estime que la gouvernance, la standardisation et le management de l'e-Santé doivent impérativement être revus pour être simplifiés, centralisés et professionnalisés.

10 Garantie de protection des données de santé et de la vie privée

Le syndicat présidé par le Dr Paul De Munck demande la suppression définitive de toutes les doubles casquettes (aucun contrôlé ne peut également être contrôleur) et du Comité de sécurité de l'information, qui fait doublon avec l'Autorité de protections des données.

(<http://www.lejournaldumedecin.com/actualite/chronique-d-une-penurie-annoncee-de-medecins-generalistes-a-bruxelles-ou-comment-la-flandre-malmene-sa-capitale/article-opinion-61551.html>)

” En tant que médecins généralistes, nous sommes inquiets d'une planification arbitraire contraire aux réalités de terrain à Bruxelles qui risque d'aggraver la pénurie en 1ère ligne

(<http://www.lejournaldumedecin.com/actualite/chronique-d-une-penurie-annoncee-de-medecins-generalistes-a-bruxelles-ou-comment-la-flandre-malmene-sa-capitale/article-opinion-61551.html>)

- Dr Anne Gillet